



Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale

2 Place de l'Église
25 270 Villers sous Chalamont
Tel : 03 81 49 36 41

Mail : association.cerrta@wanadoo.fr
www.formationtractionanimale.com

Date de dernière mise à jour : 02 Novembre 2022

PROGRAMME DE FORMATION

UTILISATION DE LA TRACTION ANIMALE EN VITICULTURE ET MARAICHAGE



OBJECTIFS DU STAGE :

- Découvrir les différentes techniques viticoles et maraîchères en traction animale.
- Choisir, mettre, régler les harnachements spécifiques
- Choisir, régler les outils adéquats en fonction du résultat escompté et de la situation.
- Réaliser des travaux du sol (labour, hersage, préparation d'un lit de semence...)
- Réaliser des travaux sur des cultures en rang : vignes ou maraîchage (griffage, buttage, décavaillonnage...)
- Atteler pour des transports de ferme
- Comprendre son cheval pour l'utiliser en sécurité et dans le respect de son bien-être.
- Entraîner son cheval dans les périodes creuses de travail

PREREQUIS DU STAGE :

- Aucun prérequis n'est obligatoire, cependant, ce stage est technique et pratique, il est fortement recommandé d'avoir des notions de menage en attelage et des connaissances de base sur les chevaux de trait et les harnais classiques.
- Mise en pratique sur des cultures et parcelles en conditions réelles.



Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale

2 Place de l'Eglise
25 270 Villers sous Chalamont
Tel : 03 81 49 36 41

Mail : association.cerrta@wanadoo.fr
www.formationtractionanimale.com

- Ce stage s'adresse aux personnes désireuses de se perfectionner en traction animale et notamment pour l'utilisation en viticulture et maraichage. Sont abordés les différents travaux réalisés en fonction de la saison ainsi que les aspects liés à l'animal. La formation se déroule en conditions réelles et les travaux réalisés sont fonction de la météo et de la saison.

CONTENU DU STAGE

- AUTOMNE :
 - Jour 1 :
 - Avoir les connaissances de base concernant les situations dans lesquelles le cheval est utilisé en viticulture
 - Connaitre les avantages et inconvénient de chaque activité viticole en traction animale
 - Etre capable d'adapter l'utilisation des outils viticoles à chaque utilisation
 - Etre capable de choisir le harnachement adéquat en fonction de l'activité
 - Etre capable de garnir et dégarnir un cheval (mettre et retirer un harnais) en sécurité
 - Etre capable de régler le harnachement
 - Etre capable de remettre en route un cheval après un long moment sans travailler
 - Jour 2 :
 - Etre capable d'atteler pour des petits transports avec un véhicule à roues :
 - Etre capable d'atteler pour des petits transports avec un véhicule trainé :
 - Etre capable de réaliser le labour d'automne : choix de la charrue, réglages, mise en situation
- HIVER :
 - Jour 3 :
 - Etre capable d'approcher un cheval en toute sécurité
 - Etre capable de travailler avec lui en utilisant la bonne gestuelle en toute sécurité
 - Etre capable d'atteindre l'objectif de travail dans le respect du cheval et en toute sécurité pour la personne
 - Avoir des notions de travail, force, puissance
 - Maintien de l'entrainement du cheval
 - Jour 4 :
 - Etre capable de réaliser le buttage d'hiver
 - Maintien de l'entrainement du cheval
- PRINTEMPS :
 - Jour 5 :
 - Etre capable de travailler en labour en sortie d'hiver et débutage
 - Etre capable de réaliser le griffage
 - Etre capable de gérer l'enherbement



Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale

2 Place de l'Eglise
25 270 Villers sous Chalamont
Tel : 03 81 49 36 41

Mail : association.cerrta@wanadoo.fr
www.formationtractionanimale.com

- Jour 6 :
 - Etre capable de travailler en décavallonnage
 - Etre capable d'atteler en flèche (2 chevaux l'un devant l'autre) -
 - Tour de table sur les avis de chacun

DUREE : 6 jours soit 42 heures : Automne

HORAIRES : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

TARIF ET MODALITES D'ACCES :

- VIVEA : 25€ par heure dont 3€ par heure de reste à charge
- Autres : 110 € par jour et par personne
- Possibilité de venir votre cheval, coût de la pension : 8€ par jour

Un acompte de 110€ soit une journée de stage sera demandé au moment de l'inscription. Le solde sera réglé le dernier jour du stage. L'inscription est effective lorsque le coupon réponse nous parvient avec le chèque d'arrhes et que vous recevez en retour la confirmation d'inscription.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES : Ce stage nécessite de marcher voire de courir, il ne nous est pas possible d'accueillir des personnes en situation de handicap moteur sauf en tant qu'observateurs, pour tout autre type de handicap, la formation peut être adaptée, merci de nous contacter.

LIEU DU STAGE : Villers sous Chalamont (25), 2 place de l'église.

RESPONSABLE : Jean Louis Cannelle, président du CERRTA

ENCADRANT : Jean Louis Cannelle (BEES 1) ou autre formateur du CERRTA (BPJEPS attelage ou équitation)

METHODES PEDAGOGIQUES : Observation, apports théoriques avec vidéos, exercices pratiques, démonstration, explications et retours après la séance.

MOYENS MATERIELS : une carrière ou un manège couvert, cavalerie avec des niveaux de dressage adéquats, harnachements spécifiques en simple et en paire, nombreux outils agricoles pour le travail du sol et l'entretien des cultures.

MODALITES D'EVALUATION : Les capacités acquises par les stagiaires sont évaluées tout au long de la formation par des exercices pratiques qui reprennent les situations qu'ils seront susceptibles de rencontrer. La progression des stagiaires sera auto-évaluée grâce à un questionnaire portant sur les différentes capacités, donné avant et après la



Centre Européen de Ressources et de Recherches en Traction Animale

2 Place de l'Eglise
25 270 Villers sous Chalamont

Tel : 03 81 49 36 41

Mail : association.cerrta@wanadoo.fr

www.formationtractionanimale.com

formation. Un bilan de satisfaction est remis aux stagiaires afin qu'ils le complètent et que nous puissions effectuer des améliorations si besoin.

Rappel : l'organisateur se réserve le droit de reporter ou d'annuler le stage en fonction des conditions climatiques ou du manque d'inscriptions (nombre minimum requis par stage : 4 personnes).

INFORMATIONS PRATIQUES

HEBERGEMENT / REPAS : Un hébergement est possible sur place en chambre individuelle (10 chambres, 2 salles de bain, 2 WC, une cuisine équipée). Tarif 25€ / nuit draps non fournis, merci de penser à prendre vos draps ou duvets. La Petite Epicerie du village propose également de la petite restauration rapide.

MATERIEL CONSEILLE

Chaussures de travail – vêtements de pluie – gants

ATTESTATION DE STAGE

Une attestation de suivi de stage sera délivrée si besoin au stagiaire à l'issue de la formation.